Retour sur l'AG de la « bonne brioche»

à Quettehou les 25 et 26 septembre 2021

Par Jacques Montier et Cyril Lemieux,
respectivement secrétaire et président de notre association



La 34e Assemblée générale de notre association aurait dû se tenir en septembre 2020 au Vast dans la Manche, mais, comme on le sait, la crise sanitaire l'a empêché. C'est donc avec une très grande joie que nous l'avons enfin tenue les 25 et 26 septembre derniers. Le plaisir de se retrouver enfin « en vrai » se lisait sur tous les visages !

Nous nous sommes réunis dans une autre commune que le Vast : à Quettehou, situé non loin. Mais nous avons malgré tout gardé à cette assemblée générale le nom de baptême qui lui avait été initialement choisi : l'AG de la « bonne brioche » (spécialité gastronomique du Vast).

<u>Samedi 25 septembre 2021</u>

Rendez-vous avait été donné à 15h45 sur le parking de l'église de Canteloup, le village berceau de notre famille. Tout le monde est à l'heure, et les effusions ne manquent pas, après deux ans passés sans se voir !



Puis nous nous dirigeons vers l'église pour assister à une cérémonie donnée à la mémoire de notre cher abbé Lafleur, décédé l'an passé[1]. Ce moment de tristesse et d'émotion est ponctué par divers chants et prières dirigés par monsieur l'abbé Michel Herbert, venu de Saint Pierre Eglise.



Madame Alexandrina Le Guillou, maire de Canteloup, nous fait l'honneur d'assister à ce moment de souvenir et de recueillement. Puis elle nous convie à nous rendre dans sa mairie où elle a fait préparer à notre intention une collation. C'est un moment d'échange très convivial et très apprécié. Nous dégustons les succulentes pâtisseries faites maison par une adjointe municipale. Puis Mme la maire offre à notre président plusieurs numéros du bulletin municipal de Canteloup où, ces dernières années, notre association a été signalée, tandis que de son côté, il lui remet un exemplaire de la brochure « Enquêtes statistiques sur les Lemieux de France » qui vient de paraître[2]. Il en profite pour demander si la commune ne pourrait pas envisager de créer une « avenue des Lemieux » ou encore une place « Thomas Lemieux » (notre ancêtre local). En réponse à cette galéjade, en fine politique, Mme Le Guillou ne dit pas « non ». Mais elle se garde de dire « oui ». Et tout le monde s'esclaffe.

---

[1] Voir BLVP n°59, p. 76-78.

[2] Voir plus loin dans le présent numéro la présentation de cette brochure.



Vers 17h30, nous nous rendons à la stèle des Lemieux, dans le hameau « Es Mieux ». La plaque ornant celle-ci, on s'en souvient, avait été victime d'une dégradation, suite à la manœuvre malheureuse d'un camion[3]. Grâce à l'implication de Mme la maire, ainsi que de celle de Gilbert Lepetit, lui-même maire d'une commune voisine (Sainte-Geneviève) et membre très impliqué de notre association aux côtés de son épouse Nicolle, une plaque flambant neuve est venue remplacer celle abimée. En outre, quelques semaines avant notre AG, avec l'aide de la voisine d'en face qui a passé la débrousailleuse, Gilbert a nettoyé autour de la stèle et planté des giroflées. C'est donc au pied d'une stèle rénovée et à l'entour propre qu'en compagnie de trois anciens présidents de notre association (Yves, Ludovic et Marie-José), déployant des drapeaux normand et québécois, l'actuel président (Cyril) et Mme la maire de Canteloup déposent des fleurs, également offertes par Gilbert. C'est l'occasion, une nouvelle fois, de remercier ce dernier, au nom de notre association, pour l'attention et le soin qu'il porte à cette stèle et à son fleurissement !



[3] BLVP n°59, p. 68.

A 19h, nous nous retrouvons à la salle « La Vigorienne » de Quettehou, celle-là même où s'était tenue, en 2018, l'AG des « grandes retrouvailles » avec nos cousins canadiens. A deux pas de là se dresse l'église Saint-Vigor où – la présente digression est destinée aux amateurs d'histoire –, le mercredi 13 juillet 1346, le roi d'Angleterre, Edouard III, débarqué le matin même avec ses troupes à Saint-Vaast-la-Hougue, fit chevaliers une dizaine de jeunes seigneurs qui l'accompagnaient, dont son fils Edouard, alors âgé de 16 ans, qui se ferait connaître bientôt sous le nom du « Prince Noir ». On n'était alors qu'au début d'une guerre qui allait durer plus de cent ans ! Ou même peut-être beaucoup plus, si l'on en croit les relations actuellement tendues entre les gouvernements français et britannique…





L'église Saint-Vigor de Quettehou et la plaque que l'on peut y lire.

Après le mot d'accueil du président, qui remercie à nouveau Mme Le Guillou et ses adjointes, qui nous font le plaisir de nous accompagner en ces lieux, nous partageons un apéritif bien mérité, non sans avoir au préalable entonné, guidés par la voix de stentor de Christian, l'hymne des Lemieux (« Pas d'eau, pas d'eau, pas d'eau, en famille, on ne boit pas d'eau !»). Il est alors temps de passer à table, où ne nous attendent que de bonnes choses. Charcuterie, plats salés, fromages et gâteaux circulent tour de la table, en ravissant nos papilles. Les

verres s'entrechoquent, et l'on trinque de bon cœur, avec de délicieuses boissons, à l'amitié et à la famille.



Parallèlement à quoi, le concours culinaire bat son plein. Les quatre juges désignés (Laurent Dagrada, Nicole Lemieux, Delphine Floury et Gilbert Lepetit), après avoir consciencieusement goûté tous les mets, les produits et les boissons (même les plus rudes) en compétition, nous font connaître leur verdict, et les lauréats reçoivent leur prix[4].

Une belle surprise nous attend : Ludovic nous met en communication vidéo avec nos cousins canadiens. Quel plaisir de revoir François, Angélique, Rolland et Céline ! Magie de la technologie contemporaine : à 5000 kilomètres de distance et avec 6 heures de décalage horaire, on bavarde et on prend des nouvelles des uns et des autres, comme si, pratiquement, l'on était dans la même pièce. Des projets de nouvelles rencontres sont évoqués : François pourrait traverser l'Atlantique pour venir assister à notre prochaine AG en septembre 2022, et de notre côté, nous ne renonçons pas à envoyer un de ces jours une délégation française qui refera le parcours qu'ont accompli en 1643 nos aïeuls Pierre et Gabriel Lemieux, histoire d'aller « faire un bec » à nos cousins canadiens.



[4] Voir plus loin dans le présent numéro les résultats détaillés du concours et les « secrets » des vainqueurs.

Yves dans « ça m'élélélélétrocucute »,

La soirée se poursuit avec des histoires drôles et des chants. Sont particulièrement appréciés par l'assistance « J'ai perdu mon vieux capet » et « Quand je suis sur le rivage » chantés magnifiquement par Nicolle Lepetit, et dans un tout autre registre, « ça m'élélélélétrocucute », chanté et mimé de manière drolatique par Yves Lemieux. On rit bien, et après une dernière petite goute, on se quitte en se souhaitant une bonne nuit.

Dimanche 26 septembre 2021

Notre 34e assemblée générale débute à 10h30. Le président souhaite la bienvenue aux présents. Il remarque que nous sommes moins nombreux cette année qu'à l'habitude – seulement vingt-cinq – mais ajoute que nous avons beaucoup d'excusés, qui nous ont dit qu'ils auraient vivement souhaité être présents. La distance géographique, l'âge, la santé, l'appréhension par rapport au Covid et pour certains jeunes, les études et des examens à préparer comptent parmi les raisons pour lesquelles beaucoup n'ont pas pu être des nôtres cette année.



Le bureau étant au complet, la séance commence. La parole est d'abord donnée au secrétaire de l'association, Jacques Montier. Celui-ci débute son propos en remerciant toutes celles et tous ceux qui ont rendu possible cette 34e AG, peut-être un peu plus difficile à organiser qu'à l'accoutumée car il a fallu modifier nos plans initiaux (impossibilité, finalement, d'avoir la salle du Vast, renoncement à aller au restaurant « Le panoramique » à La Pernelle devenu trop cher…). Il remercie en particulier Nicolle et Gilbert Lepetit pour leur aide précieuse ; madame la maire de Canteloup et ses adjointes pour leur accueil sympathique et chaleureux ; et l'abbé Herbert pour les paroles dites en l'église de Canteloup à la mémoire de l'abbé Lafleur.

Il indique la liste des excusés, parmi lesquels Jean-Claude Lemieux, Nicole Masdebrieu, Colette Lemieux, les époux Guy et Germaine Lemieux, les époux Michel et Nicole Leblond, les époux Jacques et Mona Lemieux, Marie-Anne Lepetit, Valérie Auvray, Ophélie Lemieux, Emma Lemieux, Adèle Lemieux et Zacharie Candenot. Certaines de ces personnes ont envoyé un don à l'association afin qu'elle achète des lots pour la tombola : c'est le cas de Colette Lemieux et de Marie-Anne Lepetit qui ont toutes deux fait parvenir 50 euros. Elles en

sont chaleureusement remerciées. De leur côté, les époux Claude et Francine Marchand, présents à l'assemblée générale, mais qui ne pouvaient pas assister la veille à l'hommage rendu à l'abbé Lafleur, ont fait un don de 10 euros qui vient s'ajouter aux 50 euros que notre association avait décidé de verser à l'abbé Herbert et à sa paroisse.

Jacques informe ensuite l'assemblée que des décès de membres de notre famille sont malheureusement à déplorer : depuis notre dernière assemblée, Laurence Demmer, de Montivilliers (76) ; Claude Lemieux, de Jumièges (76) ; Marcel Lerouy, de Montivilliers (76) ; et Gilles Colle, du Havre (76), nous ont quittés. Dans le même temps, deux naissances sont venues nous apporter de la joie : celle d'une petite Rosène, arrière-petite-fille de Jacques et Ghislaine Montier, et celle d'un petit Eliot, arrière-arrière-petit-fils de Simonne Couturier[5].

La parole est ensuite donnée à Valérie Dagrada, notre trésorière. Les comptes de notre association se portent bien : 2247 € sont déposés sur notre compte et 2141 € sur notre livret A. Plusieurs membres de l'assemblée interviennent pour demander si les chèques d'adhésion pourraient être encaissés plus rapidement, car ils ne le sont parfois qu'au bout de plusieurs mois – Valérie, comme c'est normal, attendant de les avoir tous récupérés avant de se rendre à la banque. Après discussion, il est décidé qu'il sera dorénavant possible de payer son adhésion au choix par chèque ou par virement bancaire. Des informations à ce sujet seront envoyées aux membres de l'association, lors de la prochaine campagne de réadhésion, à la fin de l'année 2021. Suite à quoi, le bilan financier est mis aux votes et approuvé à l'unanimité des présents.



C'est au tour de Ludovic Lemieux de prendre la parole. En tant que responsable de nos relations avec nos cousins canadiens, il nous informe de la grande satisfaction exprimée par nos quatre visiteurs – François, Angélique, Rolland et Céline – au sujet de leur voyage en France en septembre 2018. Il nous donne aussi des nouvelles fraîches d'eux et confirme qu'ils ont le projet de revenir nous voir. Ce dont nous nous réjouissons.

Cyril Lemieux, notre président, présente ensuite les principaux résultats du travail statistique qu'il a réalisé sur les évolutions de notre famille et qui a donné lieu à la publication de la

[5] L'ensemble de ces décès et naissances sont évoqués en détail, plus loin dans ce bulletin (rubrique « En famille chez les Lemieux »).

brochure, déjà mentionnée, « Enquêtes statistiques sur les Lemieux de France ». Deux résultats en particulier lui semblent devoir être soulignés. 1) L'enquête montre que notre famille est, en France, numériquement modeste (700 personnes environ), alors qu'elle est très nombreuse sur le sol nord-américain (estimée autour de 20.000 personnes). Cela doit nous inciter à penser davantage de manière transatlantique : en effet, nous avons souvent en tête, et l'enquête statistique confirme que nous avons raison, qu'il existe trois grandes branches des Lemieux (nord-Cotentin, pays de Caux et Guingamp) qui se sont historiquement autonomisées les unes des autres. Mais nous oublions alors l'existence d'une quatrième branche : celle qui s'est développée au Québec à partir de 1643. La famille des Lemieux doit être repensée dans son unité, à partir de quatre foyers et non pas seulement trois. 2) L'enquête montre qu'à partir de 1945 et plus encore, à partir de 1965, les Lemieux ont été nombreux à quitter leur Normandie ou leur Bretagne natales pour aller s'installer dans d'autres régions françaises. En 2021, ce sont environ 30% des Lemieux de France qui résident dans un autre département que les quatre constituant le berceau historique de notre famille (à savoir la Seine-Maritime, la Manche, le Calvados et les Côtes d'Armor). C'est ainsi, comme il est dit dans la brochure, que « de plus en plus de Lemieux parlent aujourd'hui avec un accent méridional, alsacien, savoyard ou berrichon ». C'est potentiellement une incroyable opportunité pour développer et faire rayonner notre association. Il nous faudra savoir la saisir dans les années qui viennent.

Cette présentation achevée, Jacques Montier précise que les personnes présentes peuvent trouver la brochure « Enquêtes statistiques sur les Lemieux de France » à l'entrée de la salle et l'acheter au prix de 5 euros, qui iront au bénéfice exclusif de l'association. Il assure que d'ores et déjà, elle a rencontré un vif succès.



On évoque également le Bulletin de l'association, dont la nouvelle formule, d'après les retours qui ont été faits, semble avoir bien plu aux adhérents. La question se pose de savoir si le numéro 60 doit paraître au plus vite ou s'il faut encore prendre le temps d'y intégrer le compte-rendu de la présente AG. C'est cette seconde option qui est décidée. Elle implique que le bulletin paraîtra avec un peu de retard sur ce qui était prévu initialement mais en tout état de cause, avant le 15 décembre.

Enfin, une discussion s'engage à propos de notre 35e assemblée générale. La date en est fixée : elle aura lieu, comme à l'accoutumée, le dernier weekend de septembre, soit, en l'occurrence, les 24 et 25 septembre 2022 – cette date ayant entre autres avantages de nous

associer à la fête des Normands. Quant à l'endroit, différentes possibilités sont évoquées. Il est finalement décidé qu'elle sera accueillie à Freneuse-sur-Risle dans l'Eure, village où réside Michel Lecointre, membre du bureau de notre association, et sa femme Martine[6].

Aucun changement n'ayant affecté le bureau, celui-ci est maintenu pour l'année qui vient.

L'assemblée est levée à 11h45. Et rendez-vous est donné au restaurant « Le Cabestan » sur le port de Saint-Vaast-la-Hougue.

Le service, dans cet établissement, s'avérant un peu lent, les convives ont tout le temps, entre les plats, d'acheter les billets de tombola que leur propose le jeune Emile. Celui-ci se montre apparemment persuasif puisque 520 billets sont écoulés et par ce moyen, 260 € engrangés au profit de notre association. De nombreux lots sont mis en jeu, apportés et offerts par les membres présents mais aussi résultant de dons envoyés par des personnes qui, cette année, ne pouvaient pas assister à notre réunion familiale. C'est ainsi grâce aux chèques envoyés par Colette Lemieux et Marie-Anne Lepetit que l'association a pu acheter les deux gros lots proposés : respectivement, une cocotte-minute en acier inoxydable et une cafetière Senseo. Colette et Marie-Anne ont chacune envoyé un petit mot bien sympathique, qui est lu aux convives, lesquels apprécient et remercient en retour les deux donatrices. Comme à l'habitude, le tirage fait des heureux et des déçus, mais puisque c'est le jeu, toujours dans la bonne humeur.



La cocotte-minute est gagnée par Yves et Christiane Legendre, de Quettehou (50), et la cafetière par Cyril Lemieux et Delphine Floury de Saint-Denis (93).

A l'issue du repas, on se quitte en se « checkant » avec le poing ou en s'envoyant une bise avec la main, consignes sanitaires obligent. Même si, avouons-le, il est difficile de résister à l'envie de se donner une accolade ou de se faire la bise, et que nombreux sont celles et ceux qui n'y résistent pas. On se donne rendez-vous l'an prochain. Puis celles et ceux qui habitent le plus loin, reprennent immédiatement la route, parfois en s'accordant malgré tout un petit crochet par la plage de Jonville pour un ultime bain de mer, tandis que les autres, moins pressés, se livrent à une promenade digestive le long des quais de Saint-Vaast.

---

[6] Voir, plus loin dans ce bulletin, la présentation de cette future assemblée générale.

Un grand merci à celles et ceux qui ont œuvré pour que cette Assemblée 2021 soit la belle réussite qu'elle a été ! Au plaisir de nous retrouver les 24 et 25 septembre 2022 à Freneuse-sur-Risle.